

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 19 janvier 2012

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Philippe KLEIN

Conseillers présents : **7**

**SEANCE du 27 janvier 2012**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Marcel NORTH pour Nathalie GEIGER, Richard RUCH pour Alain NORTH

**Délibération n° 2012/04**

**Objet : désignation de représentants de la commune au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre**

Vu la délibération n° 2011/51 du 10 novembre 2011 relative à la constitution d'une Association Foncière Urbaine Libre ;

Considérant que la commune devra être représentée lors de la première assemblée générale constituante de l'Association Foncière Urbaine Libre pour la zone à urbaniser « Hinter den « Gaerten » ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à 7 voix pour et deux abstentions :

DECIDE de nommer Alain NORTH, Maire, pour représenter la commune au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre sus-désignée, conformément aux règles qui seront adoptées dans les statuts ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à 8 voix pour et une abstention :

DECIDE de nommer Pascal STUTZMANN, premier adjoint, pour représenter la commune au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre sus-désignée, conformément aux règles qui seront adoptées dans les statuts ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à 8 voix pour et une abstention :

DECIDE de nommer Philippe KLEIN, conseiller municipal, pour représenter la commune au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre sus-désignée, conformément aux règles qui seront adoptées dans les statuts ;

AUTORISE ces trois représentants à se prononcer sur toutes les questions qui leurs seront soumises.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 27 janvier 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 30 janvier 2012.

Le Maire  
Alain NORTH